

# Meynes le mag'



OCTOBRE 2023 • N°13

[www.meynes.fr](http://www.meynes.fr)

Le magazine d'informations municipales



**VIE MUNICIPALE** P.04

**Inauguration du D.A.B. (Distributeur automatique de billets)**



P. 10

**Festivités**  
Course de  
caisses  
à savon



P.13

**Zoom sur...**  
La journée  
du Patrimoine

## SOMMAIRE

ÉDITOS .....	02-04
VIE MUNICIPALE .....	05-06
TRAVAUX .....	07
FESTIVITÉS .....	08-11
JEUNESSE .....	12
ZOOM SUR... .....	13
DIVERS .....	14-15
VIE ASSOCIATIVE .....	16-18
CCAS .....	19-20
- Coupon PLAN CANICULE / URGENCE SANITAIRE	
EN BREF... .....	21
INFOS PRATIQUES .....	22
ÉTAT CIVIL .....	23
TRIBUNE LIBRE .....	23



### Directeur de publication :

Le Maire : M. Fabrice Fournier

### Crédit photos :

M. Antoine Pierron, Mme Martine Colomina,  
le Club Photos de Meynes, Dream Shoot,  
Mairie, Adobe Stock

### Mise en page et impression :

LPJ Hippocampe

## LE MOT DU MAIRE



### Fabrice FOURNIER

Maire de Meynes

Chères Meynoises,  
Chers Meynois,

Certains d'entre vous, au cœur de l'été, auront sans doute changé d'horizon pour quelques semaines, alors que d'autres auront eu le loisir de séjourner quelques jours pour découvrir le village ou de continuer à demeurer à Meynes et de profiter des animations de la Commune : la fête votive, les Food trucks du mercredi, la baignade à la piscine municipale, le bus de la mer etc.

Les Services de la Commune et les associations locales vous ont accompagnés pour passer un été aussi agréable que possible et les bénévoles du CCAS sont restés en contact avec les plus sensibles d'entre vous pendant la période de très fortes chaleurs, avec des températures dépassant les 40° C au cours de la deuxième quinzaine du mois d'août.

Outre l'application du plan national de gestion des vagues de chaleur en faveur du public précité et après les opérations préventives de débroussaillage du printemps, la Municipalité, en raison des risques élevés d'incendie, a pris des mesures de fermeture temporaire des bois communaux, afin de renforcer la préservation de nos paysages.

Cette période estivale aura aussi été un moment clé de la programmation des animations de septembre avec

notamment la préparation du forum des associations, de l'inauguration du distributeur automatique de billets, du show des pros de pétanque, de l'ouverture de la coupe du monde de rugby, de la course des caisses à savon, de la journée du patrimoine ou encore de la journée de la poterie et de la céramique.

L'occasion également pour les services techniques municipaux de réaliser les divers travaux d'entretien ou de rénovation des bâtiments scolaires et annexes pour une bonne rentrée scolaire.

Déjà tournée vers l'élaboration du programme des festivités de fin d'année, l'équipe municipale s'engage également dans la réflexion et la mise en œuvre des projets structurants des prochaines années d'aménagement et de modernisation de notre territoire, à savoir : la sécurisation de la voie d'accès à la piscine municipale, la réhabilitation complète de la bâtisse située derrière la mairie qui abritait l'ancienne école de musique, la rénovation de la toiture du bâtiment communal actuellement en location sis avenue de la promenade ou encore la création d'une zone artisanale.

Des informations complémentaires seront communiquées au rythme de l'évolution technique et financière de ces importantes opérations.

Je vous souhaite une belle rentrée 2023.

Cordialement.

Le Maire,  
Fabrice FOURNIER.

”

“ Je vous souhaite  
une belle rentrée 2023.



# EDITORIAL : « PAROLE AUX ADJOINTS »



## Alexandra MORAND

Adjointe en charge de la vie associative, du développement économique et de la politique culturelle

Conseillère communautaire et vice-présidente au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

## C'est la rentrée

Chères Meynoises, Chers Meynois,

A travers cet édito, c'est l'occasion pour nous de faire un point sur les réalisations, vous présenter notre contexte d'intervention et de voir ensemble qu'elles seront les évolutions futures sur la thématique du développement économique, de la politique culturelle, et de la vie associative portée par l'équipe municipale.

### Sur la vie associative :

Cette année, encore, le mois de septembre vient souligner tout le dynamisme de la vie associative meynoise. Pour celles et ceux qui n'ont pu assister aux différentes manifestations estivales, voici un petit rappel de l'ensemble des événements qui ont su nous rafraîchir durant cette période caniculaire.

Cet été le « show des pro » avec La fourchette, a réuni, une fois encore, d'excellents joueurs locaux, départementaux et nationaux, autour de la dynamique équipe de la Fourchette, qui a su démontrer toute la bonne humeur nécessaire à une organisation sans faille. Nous avons assisté à un show exceptionnel, qui, comme nous le disions en préambule, a su nous faire oublier la canicule. 2023 est l'année d'une première et d'un retour gagnant avec la course de caisse

à savon organisée par Meynes Traditions, et le renouveau du CORSO organisé, avec l'appui de la municipalité, par l'association Meynes Patrimoine. Nous revoilà quelques années en arrière, avec pour les plus téméraires, une descente à toute vitesse de la pente du Murel. Si l'on savait à quel point il était compliqué de remonter cette pente, grâce à Meynes Traditions nous avons eu le plaisir de voir des coureurs nous montrer comment bien la descendre.

Et quelle joie de revoir dans les rues du village, l'ensemble des Meynois qui devant plus de 5.000 personnes ont redonné vie à ce moment si singulier qu'est le Corso de Meynes. Pour pérenniser cet évènement majeur une nouvelle association « Corso de Meynes » a été créée récemment à qui nous apportons tous nos encouragements.

Tous ces moments s'inscrivent dans l'écrin de notre beau village que l'association Meynes Patrimoine nous a fait découvrir (ou redécouvrir) à l'occasion des journées du Patrimoine.

Septembre, c'est aussi le mois des potiers et de la mise en valeur d'un autre élément de notre patrimoine, « la conscience ». Cette journée de la poterie et de la céramique organisée par Empreintes d'argiles et de feu, Terres de conscience et l'appui d'un Meynois passionné M. Pierre ETIENNE, a été une réussite et cette deuxième édition, nous laisse présager de sa reconduction en 2024.

Une fois de plus notre forum des associations a permis à chacun de trouver une offre sportive, culturelle ou de loisir, sur la commune de Meynes et à participer de l'image particulièrement positive de notre commune.

### Concernant le développement économique de notre village :

L'activité économique meynoise éprouve davantage de difficultés et ce, en raison notamment d'un contexte géopolitique qui crée de fortes tensions sur les marchés avec des prix qui s'envolent.

En effet, si la covid n'avait suffi à fragiliser nos commerçants et nos artisans, les conséquences du conflit Ukrainien et l'inflation sont venus alourdir les conditions de subsistances de l'ensemble des Français.

Chacun parmi nous a pu mesurer au travers de ses dépenses alimentaires, de carburants ou d'énergies à quel point le coût de la vie s'était élevé ces derniers mois.

Dans ce contexte, après la fermeture successive de nos deux boulangeries, nous saluons, avec tous nos vœux de pleine réussite, la nouvelle installation d'un jeune meynoï, artisan boulanger-pâtissier, en centre-ville.

Nous souhaitons avec l'équipe municipale que notre village continue de bénéficier de services de proximité et nous sommes engagés auprès de la population pour renforcer l'attractivité de notre village et favoriser l'installation de nouveaux artisans.

La création récente d'un distributeur automatique de billets communal contribue, par le service qu'il apporte, à pallier les besoins des administrés et à diminuer le risque que les clients consomment ailleurs.

De plus, dans le cadre communautaire, une étude concernant la création d'une zone artisanale sur le territoire communal est lancée.

En effet, dans un monde globalisé et où notre équipe municipale ne dispose pas de moyens financiers suffisants lui permettant de créer les conditions d'une attractivité fiscale (malgré tous nos efforts pour geler les taux communaux d'imposition) et dans un contexte économique inflationniste, il nous faut trouver des stratégies pour nous démarquer et faire venir à nous les entrepreneurs en valorisant le dynamisme de notre village.

C'est pourquoi, cet édito est aussi l'occasion, pour l'équipe municipale, de remercier les Meynoises et les Meynois qui soutiennent, par leurs achats, nos commerçants et nos artisans.

Tout étant lié, nous remercions l'ensemble des acteurs économiques et du monde associatif qui, par leur engagement et leur disponibilité, œuvrent à rendre notre village dynamique et attractif.

Sans eux, aucune politique d'attractivité ne serait envisageable.



## NOUVEAU

## Inauguration D.A.B.

**Le distributeur automatique de billets (D.A.B), installé sur le parking de la salle des fêtes, a été inauguré sous un soleil généreux, le samedi 2 septembre à l'issue du forum des associations, par le Maire Fabrice FOURNIER et Clément MONNIER - 1<sup>er</sup> Adjoint en charge des travaux neufs, en présence d'élus, de responsables associatifs, de la presse et de la population.**

« Chose promise, chose due et maintenant chose faite ! » déclarait le 1<sup>er</sup> Adjoint en ouverture de cette cérémonie.

La ville a acheté le box et choisi l'habillage, la société LOOMIS en assure le suivi.

« Nous nous substituons aux banques pour apporter un plus aux habitants » a souligné le Maire, étant précisé que la mairie paye un loyer en fonction du nombre de retraits : plus ils sont nombreux, moins le loyer est important.

Au cours du premier mois de mise en service, cet automate a déjà enregistré autour de 2500 retraits, preuve de son utilité.

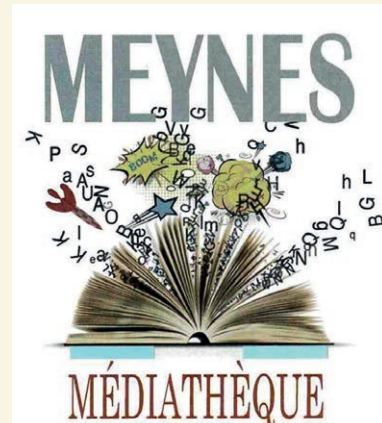
L'impact sur les commerces et les habitants sera mesuré régulièrement, mais après un tel succès de démarrage, nul doute que cette expérience, qui devrait dynamiser la vie locale, soit concluante sur la durée.

Un rafraîchissement, offert par la municipalité aux nombreux participants, a clôturé ce sympathique rassemblement.



## ZOOM

## Un service à la mairie



Le samedi 7 septembre, la médiathèque, représentée par Mmes Catherine Giraud et Aurore Martinez Susin, participait au forum des associations. Cette démarche permettait de la mettre en avant, d'en expliquer le fonctionnement et de la faire visiter.

**La médiathèque est au 1<sup>er</sup> étage de la mairie (ascenseur mis à disposition des personnes en situation de handicap et des mamans avec poussette) sur un espace de 170m<sup>2</sup>.**

Vous pourrez y emprunter **des livres, des revues, des DVD et des CD**. Votre inscription gratuite (présentation d'un justificatif de domicile) vous ouvrira les portes de toutes les autres bibliothèques ou médiathèques de la communauté de communes du Pont du Gard. Vous pourrez aussi, grâce à la navette, commander des livres d'une autre bibliothèque de la CCPG afin de les recevoir à Meynes.

Mais la médiathèque, c'est aussi **des expositions régulières, peinture, photos, objets... et des animations**. Nous œuvrons actuellement pour la préparation de « La nuit de la lecture » qui se déroulera le samedi 20 janvier 2024 de 14h30 à 18h30 (voir programme ci-contre) où nous espérons vous retrouver nombreux.



**À NOTER**

# Médiathèque

Place de la Mairie - Tél. 04 66 57 47 62

- Lundi 16h-18h
- Mardi 16h-18h30
- Mercredi 9h-12h et 14h-17h
- Vendredi 10h-12h

**Petites vacances scolaires :**  
- Vendredi 9h-12h

## RENCONTRES AUTOUR D'UN LIVRE

Vous aimez lire, vous souhaitez partager vos avis de lecture, venez rejoindre les **Rencontres autour d'un livre.**

Médiathèque de Meynes, prochaines rencontres de 14h à 16h :

**- 13 novembre : Daniel PENNAC**

Inscription obligatoire au : 04 66 57 47 62



## ACTUELLEMENT À LA MÉDIATHÈQUE

**DU 23/10 AU 30/11 EXPOSITION**



### « MÉMOIRES DE FEMMES GARDOISES »

réalisée par les Archives Départementales du Gard

**MEYNES** La médiathèque de MEYNES vous propose du 23/10 au 30/11

## Mémoires de femmes gardoises

Exposition réalisée par les Archives Départementales du Gard

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 16h - 18h  
Mardi 16h - 18h30  
Mercredi 9h - 12h 14h - 17h  
Vendredi 10h - 12h

**Vacances scolaires :**  
Mercredi et vendredi 9h - 12h

Un grand merci à Léna pour son exposition où la nature a été mise en avant grâce à son travail à l'aquarelle, l'acrylique et l'encre de Chine et pour son intervention auprès des écoles.



## À VOS AGENDAS !

**LE SAMEDI**  
**20 JANVIER 2024**  
**NUIT DE LA LECTURE**

### Nuit de la lecture



**Samedi 20 janvier**

Médiathèque de MEYNES



de 14h30 à 18h30

#### AU PROGRAMME :

#### ATELIERS SUR INSCRIPTION

De 14h30 à 16h30 : Origami à partir de 9 ans\*

\*A 14h30: Histoire piquée pour les bouts d'chou de moins de 6 ans\*

A 15h15: Histoire piquée pour les bouts d'chou de moins de 6 ans\*

#### ACCES LIBRE

Rencontre et échange avec Mme Lucienne SELLIEZ, auteur du roman policier **Sommaire Nîmois**

De 17h à 18h30 : Atelier créatif autour des livres

De 14h30 à 18h30 : Atelier Calligraphie

A partir de 16h : Méli-mélo d'histoires avec les institutrices de l'école maternelle

Exposition photos «Meynes au travers du temps» et échanges avec les membres du Photos Club et de l'association Meynes Patrimoine

18h30 : Verre de l'amitié

\* Nombre de places limité à 10 participants par atelier  
Priorité sera donnée aux habitants de Meynes

**Inscriptions par mail :**  
[mediatheque@meynes.fr](mailto:mediatheque@meynes.fr)

## À SAVOIR

## Cantine scolaire et inflation

**Depuis l'été 2021, la hausse généralisée et durable des prix des biens et des services en France a brusquement augmenté.**

La hausse des prix en matières premières alimentaires a flambé de 18 % en moyenne pour la restauration scolaire 2022.

Les coûts liés à l'énergie (gaz, électricité, fioul, gazole) n'ont cessé de grimper ces dernières années et encore aujourd'hui.

Notre prestataire de restauration collective s'est vu couvrir des coûts exponentiels et qui plus est en application de la loi Egalim du 18 octobre 2021 qui exige une alimentation de qualité et durable dans l'assiette des enfants, impliquant inévitablement une hausse de la facturation à la collectivité.

Le coût du repas unitaire facturé par le prestataire à la commune était de 2,701 € en 2019, en 2023 il est de 3,439 €, soit une augmentation totale de 27,32 % sur les cinq dernières années scolaires.

Impactée également par l'inflation croissante, la commune assure le fonctionnement de ce service de restauration (fourniture du pain, prise en charge des frais d'éclairage, de chauffage, du personnel communal, des frais d'hygiène et d'entretien...) dont le coût/repas supplémentaire était de 3,88 € en 2019, en 2023 il est de 5,41 €.

Ainsi la collectivité enregistre une progression tarifaire pour chaque repas de 6,58 € en 2019 à 8,84 € en 2023, soit une augmentation totale de 34,34 % pour les cinq dernières années scolaires.

Dans ce contexte peu idyllique le maintien de la qualité de la prestation impliquait inévitablement une hausse de la facturation aux usagers. Toutefois la collectivité continue d'absorber une partie de la hausse de 34,34 % puisque le prix unitaire du repas devrait, à ce jour, être de 4,70 €.

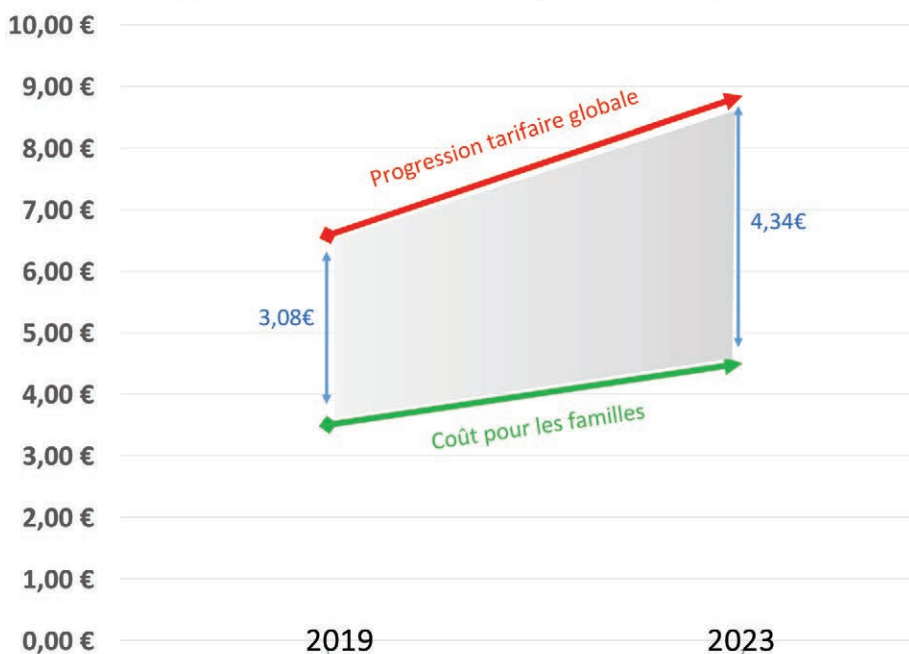
L'application d'une augmentation tarifaire reste une décision délicate pour la municipalité en raison de la répercussion budgétaire sur les



familles. C'est pourquoi par délibération du 23 juin 2023 (disponible sur le site de la mairie) le conseil municipal a décidé de limiter la hausse du prix unitaire du repas à 4,50 €, le périscolaire à 1 € pour le matin/soir et 0.50 € à partir de 18h. La municipalité, consciente de cette

surcharge financière pour les familles, poursuit quotidiennement son effort de gestion pour absorber le différentiel de 4,34 € pour la cantine ainsi que les charges du périscolaire sur le budget communal.

### Evolution du coût des repas à la CANTINE





## RÉNOVATION

## Travaux dans les écoles

Tout au long de l'année scolaire, les agents municipaux assurent les divers travaux d'entretien courant dans les écoles afin de respecter les conditions de propreté et d'hygiène et d'éviter une dégradation des différents équipements.

Par ailleurs, pendant les vacances scolaires, notamment au cours de la période estivale, les agents des services techniques municipaux ou des professionnels, sous l'œil de Jean Luc FORTIN, adjoint chargé des travaux, s'efforcent de réaliser les remises en état ou les rénovations nécessaires pour que les écoliers et les équipes éducatives retrouvent en septembre le chemin des classes dans les meilleures conditions.

Cette année, à l'école maternelle il a été

procédé à la mise en peinture des jeux extérieurs et d'une salle de classe, ainsi qu'au remplacement d'un éclairage électrique.



Cendriers éducatifs

Concernant l'école élémentaire, il a été procédé à la rénovation du bureau de la directrice et au remplacement d'un tableau numérique.

A noter, la mise en place de 2 cendriers éducatifs au niveau des écoles.

*Bonne rentrée à tous.*



## RÉGLEMENTATION

## Stationnement en centre ville

La commune a réglementé le stationnement en centre-ville par la création d'une nouvelle zone bleue et récemment de deux zones « dépose minute » afin de faciliter l'accès aux services pu-

blics et aux commerces, en assurant une meilleure rotation des véhicules.

Toutefois il est précisé que si ces emplacements nous rendent service et nous facilitent la vie, ils sont dédiés à

un stationnement de courte durée pour les uns ou à un arrêt temporaire pour les autres.

Savoir prendre le temps de partager l'espace routier est une nécessité pour la commodité du plus grand nombre d'utilisateurs.

Aussi nous vous invitons à respecter scrupuleusement la réglementation et la signalisation mise en place qui indique la nature des zones d'arrêt ou l'utilisation d'un disque de stationnement indiquant le délai imparti.

La police municipale est en droit de verbaliser toute infraction.





## EVENEMENT

# FÊTE VOTIVE 2023

## Un grand millésime pour une aventure collective



A l'heure du bilan, les organisateurs et les festéjaires ont fait le constat que durant les six jours de la fête votive de juillet, traditions et moments festifs ont permis à tous, jeunes et moins jeunes, de se retrouver pour des moments de partage où respect et bonne humeur étaient de mise.

Les Meynois et les visiteurs ont répondu à l'attente du Comité des Fêtes et ont participé nombreux à la réussite de cette aventure collective, aux côtés des élus, services municipaux, associations, manadiers, disques-jockeys, artistes, cafetier ou commerçants.

Un programme riche et varié qui a permis à chacun de participer, qu'il s'agisse de la fête foraine avec ses manèges ou ses sucreries, de la matinée poney et voltige aux écuries de Font Cluse, de l'après-midi des enfants de l'APE, de la cérémonie de remise des

clés de la ville par le Maire à l'équipe du Président Mathis SCANELLA, du loto en plein air, de la soirée au « Campo Loco », des encierro, abrivado et bandido, des repas, des déjeuners aux près au départ des longues à la cave de Pazac et à la cave du Mammouth.

Sans oublier les aubades, les diverses animations musicales, la Holly Party, le feu d'artifice offert par la municipalité ou encore la soirée de clôture avec le magnifique show, haut en couleurs, du grand orchestre Cocktail de Nuit dirigé par le local Philippe TERME qui a ravi, une fois de plus, l'auditoire venu en nombre assisté à ce spectacle gratuit sur la place du village.

Nos félicitations à tous les bénévoles qui portent cette manifestation, incarnent l'esprit de la fête et défendent les traditions dans notre village.





## SAISON 4

## Food Trucks

La période estivale aura permis la tenue de « la saison 4 » des Food Trucks, les mercredis soir des mois de juillet et d'août, sous les platanes de la place de la mairie. De belles soirées animées par l'équipe de Patrick NINO - DPROD Distribution, en présence d'élus qui, sous la houlette de Mme Morgane ANDRE-BERNAVON, adjointe au maire, ont veillé à la bonne installation des camions et à l'accueil des nombreux participants.

Un été en musique pour passer de bons moments de détente, une ambiance guinguette, des rendez-vous karaoké autour de la fontaine et des rencontres parfaitement réussies au vu de l'atmosphère gaie et pleine d'entrain qui a régné pendant ces soirées d'animation du village.

Un coup de cœur pour l'excellente prestation du chanteur meynoï SARCLO au cours de la soirée du 26 juillet, un suisse à Meynes depuis 1971, prix Brassens en 1990 et première partie de Renaud en 1996 à l'Olympia.

Une belle découverte pour beaucoup !

Félicitation aux organisateurs et aux divers intervenants pour la bonne tenue de ces soirées ainsi qu'aux commerçants locaux et aux restaurateurs ambulants qui ont proposé un style de restauration chaleureux et convivial.

**A savoir :**  
le livre-CD  
gracieusement offert  
par Sarclo est à  
votre disposition à la  
médiathèque.



## PÉTANQUE

## Le Show des Pros

**Le 8 septembre écoulé la deuxième édition du show des Pros a permis de réunir à Meynes, au boudrome du complexe sportif, les stars de la pétanque pour un concours de prestige exceptionnel.**

Les organisateurs de l'association locale « la Fourchette » se sont démenés pour accueillir les champions de la discipline, Henri LACROIX, Philippe SUCHAUD, Mickaël BONETTO, Stéphane ROBINEAU et Philippe QUINTAIS, les personnalités invitées telles les humoristes Anthony JOUBERT et DINO, l'acteur Stéphane HENON, les footballeurs Renaud COHADE et Nolan ROUX, ou encore le raseteur Joaquim CADENAS, sans oublier les représentants des entreprises partenaires.

Après une collation matinale, ce sont donc quelques 36 triplettes qui se sont affrontées tout au long de la journée, au cours de parties très disputées et amicalement jouées, devant un nombreux public conquis et connaisseur.

Sur le coup de midi, un moment sympathique attendait les participants avec le repas servi sous les barnums installés sur le site.

La remise des prix, avec sur le podium les équipes Lacroix / KP2 et Robineau / Groupe Delenne, s'est déroulée sur place en présence du maire et de ses élus après une partie exhibition des champions, très appréciée des spectateurs passionnés rassemblés en nombre.

La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'un repas en plein air, dans une ambiance festive, avec en toile de fond la retransmission sur grand écran du match d'ouverture de la coupe du monde de rugby France-Nouvelle Zélande.

Félicitations aux organisateurs pour cette nouvelle journée sportive de haut niveau parfaitement réussie.





## SUCCÈS

## Course de **caisses à savon**

**Le samedi 9 septembre dernier s'est déroulée la première course de caisses à savon dans les rues du village, organisée par l'association Meynes Traditions.**

Véritable innovation, cette « compétition » a réuni 34 voitures et 47 pilotes qui ont dévalé le parcours long de 800 mètres, exigeant et rapide, empruntant la descente du Murel et l'Avenue de la Promenade, avec chicanes et obstacles, pour une arrivée en centre-ville.

Après les essais, la première course a débuté à partir de 17 heures et la journée s'est terminée par une descente en nocturne des véhicules éclairés.

Outre le chrono, l'originalité, le fair-play et la beauté des équipages ont été jugés pour la proclamation des résultats.

Cette sympathique activité d'animation du village, a vu la participation de plusieurs Meynois qui ont fait preuve d'ingéniosité et ont travaillé pendant quelques semaines à la fabrication de leurs engins.

Ceux-ci devaient respecter certaines règles : la longueur et la largeur limitées, de même que la garde au sol et la hauteur totale de l'engin. Le plancher devait être fermé sous l'équipage et le véhicule, sans moteur, devait posséder des freins et une direction.

En dehors de ces dispositions sécuritaires, les concurrents pouvaient donner libre cours à leur imagination pour la décoration de leur caisse.

Aussi, les nombreux spectateurs massés sur le parcours ont pu découvrir des costumes marrants, des bolides rigolos, originaux et hétéroclites.

Une belle journée de divertissement dans la bonne humeur, pour cette première édition qui a connu un franc succès !





## ARTISANAT

## Journée de la poterie

La deuxième édition de la journée de la poterie et de la céramique s'est déroulée le 24 septembre dernier sur la place de la mairie, avec le soutien de la ville sous la houlette de Mme Alexandra MORAND, adjointe à la culture.

Cet évènement a réuni des exposants qui ont présenté aux visiteurs leur savoir-faire, la maîtrise de leur travail et l'originalité de leurs créations.

Il a offert aux associations locales Terre de Conscience et Empreinte d'argile et de feu, comme aux artisans

du secteur, l'opportunité de mettre en avant une large variété de poteries et de céramiques, allant de pièces utilitaires aux œuvres décoratives.

Dans une ambiance conviviale, les amateurs ont pu échanger avec les exposants sur leurs techniques et

inspirations, partager leur passion, assister aux démonstrations ou participer aux ateliers pour enfants et adultes offerts pour l'occasion.

Une invitation à la découverte d'un savoir-faire et à la valorisation du patrimoine local.





## RETRAITE

## Départ à la retraite de M<sup>me</sup> DEBOFFE

**Lorsqu'un enseignant part en retraite, c'est souvent un moment émouvant pour l'équipe éducative, les élèves et leurs parents.**

Le départ de Mme DEBOFFE au terme de l'année scolaire écoulée, professeure des écoles à Meynes depuis 30 ans, n'a pas fait exception à la règle.

L'occasion pour les élus, dont certains parmi ses anciens élèves, de reconnaître les mérites et les succès de l'enseignante qui part.

L'occasion également pour de nombreux

meynois de lui témoigner leur gratitude pour toutes ces années consacrées à l'enseignement et de lui rendre hommage pour son engagement pédagogique discret et efficace tout en se remémorant de bons souvenirs.

Bonne et heureuse retraite Madame l'institutrice !



## NOUVEAU

## Ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles : Graines 2 Grands

**C'est avec honneur et plaisir que M. le Maire, M. Fabrice Fournier et son adjointe Mme Alexandra Morand, ont pu visiter Graines 2 Grands, MAM (Maison d'Assistants Maternelles) à Meynes.**

Cette nouvelle structure vient d'ouvrir ses portes, elle offre ainsi aux parents de jeunes enfants un nouveau service sur la commune, complémentaire de celui que rendent les nourrices agréées.

Les assistantes maternelles, Kelly, Gwenaëlle et Aurore, vous accueillent avec le sourire et dans la bonne humeur, elles prendront bien soin de vos enfants.



**Il reste des places, n'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.**

**Tél : 09.73.69.44.38**

**Mail : [grainesdegrands@outlook.fr](mailto:grainesdegrands@outlook.fr)**

## NATATION

## Cours de natation



Dans le cadre du dispositif « j'apprends à nager », du ministère des Sports, la ville de Meynes, en accord avec le directeur académique des services de l'Education nationale, a mis la piscine municipale à disposition de tous les élèves des classes de CM2 des seize communes du territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard pour des cours de natation.

En effet, entre le 7 et le 30 septembre, pas moins de 333 élèves du secteur ont pu bénéficier de ce dispositif pour leur permettre de mieux appréhender le milieu aquatique, y évoluer en toute sécurité et ainsi prévenir les noyades.

Pour favoriser l'accès à tous à ce programme d'apprentissage de la natation et en assurer la gratuité pour les familles, la Communauté des Communes s'est engagée aux côtés de notre collectivité en prenant en charge les droits d'entrée à la piscine ainsi que les frais de transport.



## DÉCOUVRIR

## Journée du patrimoine

Évènement de la rentrée, les journées européennes du patrimoine sont une occasion pour le public de découvrir un grand nombre de sites ou d'édifices.

Cette année, le dimanche 17 septembre, la jeune association « Meynes Patrimoine », sous la férule de M. Pierre SALIGNON entouré de son équipe, a souhaité participer à cette opération en faisant découvrir ou redécouvrir gratuitement une nouvelle facette de notre patrimoine, en apprendre l'histoire ou les spécificités, éveiller le public à l'importance de sa protection et de sa valorisation.

Les quatre visites guidées du centre ancien, passionnantes et ludiques, l'exposition « Meynes autrefois », véritable voyage dans le temps ont permis de réunir de nombreux participants, curieux et heureux de découvrir la richesse de notre village, avec de belles surprises et d'aller à la rencontre de ces bénévoles enthousiastes.

Un succès qui en appelle d'autres et témoigne de l'intérêt du public pour ces animations locales proposées !



## MERCİ !

## Solidarité intercommunale

**Un nouvel évènement est venu perturber le fonctionnement de la piscine municipale le 25 août écoulé, obligeant la collectivité à faire cesser toute baignade.**

En effet, le système de filtration qui assure la circulation et la propreté de l'eau était rendu inopérant, problème dû à une fin de vie de la pompe.

Fort heureusement, après identification de la panne, la réparation a pu être envisagée immédiatement grâce à la mise à disposition de la commune d'une pompe identique inutilisée par la mairie de Montfrin et à l'intervention rapide de la société Tension de Meynes avec le concours du responsable des Services Techniques et de Jean-Luc FORTIN, adjoint aux travaux, pour un retour à la normale dès le 26 août à 12h30.

Nos remerciements aux intervenants et à M. Eric TREMOULET, maire de Montfrin.

**Un bel exemple de solidarité intercommunale !**



**INCIVILITÉ**

# Déjections canines : un peu de civisme !

Il est bon de rappeler qu'il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie du domaine public.

Notre village est beau, quoi de plus agréable que de devoir slalomer entre les crottes de chiens qui jonchent malheureusement encore trop souvent nos trottoirs et nos espaces publics, malgré les efforts quotidiens des Services Techniques municipaux.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités

## LA VILLE DE MEYNES S'ENGAGE ET VOUS ?

Pour préserver le cadre de vie, la Municipalité met en œuvre des dispositifs pour les propriétaires de chiens.

### • DISTRIBUTEURS DE SACS :

5 points de distributeurs de sacs gratuits installés sur la commune

### • ESPACE POUR CHIENS :

1 espace urbain réservé aux chiens existe « Rue Henri Pitot »

Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !

Enfreindre cette interdiction constitue une infraction.

**Ces incivilités sont passibles d'une amende de 135€.**



La Police Municipale agira avec plus de sévérité pour faire respecter la réglementation.

Il est donc préférable de ramasser les déjections de son animal et ainsi protéger l'environnement de tous.

J'espère que chacun comprendra que cette action déterminée est nécessaire.

*Le Maire, Fabrice FOURNIER*





## PRÉVENTION

## Prévention des feux de forêt

Au cours de l'été 2023, la mairie a fait procéder à d'importants travaux de débroussaillage dans les bois communaux du secteur dit « de Clausonne ».

L'accès à cette zone forestière est réglementé, interdisant tout emploi du feu, l'utilisation de tout matériel pouvant provoquer un départ de feu, le bivouac ou le camping sauvage, ainsi que l'accès motorisé au secteur à protéger.

Dernièrement, des panneaux de signalisation et des barrières ont été installés par la collectivité pour la prévention contre les incendies.

Pour rappel, les riverains ou les promeneurs sont invités à adopter les bons réflexes au quotidien pour la préservation de nos paysages.



## SURPRISE

## Goûter à la piscine municipale

Pour marquer le début et la fin de période d'ouverture de la piscine René SEYDOUX, la municipalité a offert un goûter surprise aux baigneurs les 8 juillet et 30 août derniers.

Cette initiative organisée par Sonia REBOUL, adjointe au maire a été particulièrement appréciée par un public ravi de savourer une pause gourmande en complément des plaisirs de l'eau.

## SAISON

## Le temps des vendanges

**Chaque année, en cette période délicate pour les vignerons qui vivent au rythme des saisons, des souvenirs surgissent de ces moments passés à récolter de belles grappes dans les rangées de vignes.**

Malheureusement, la mécanisation avec le ballet des machines à vendanger notamment la nuit, la recherche de rentabilité et de nouvelles méthodes de travail pour améliorer la qualité ont supprimé l'ambiance d'antan.

De nos jours, fini la valse des tombereaux et des tracteurs en journée, le fourmillement des équipes de saisonniers ou le transport de la récolte à la queue leu leu chaque midi et soir à la cave du village.

Reste que cette activité majeure de la fin de l'été, n'est pas de tout repos pour nos viticulteurs et précède une longue période de travail en cave

avec la vinification, l'élevage, les assemblages, la mise en bouteilles ou la commercialisation.

Encore un peu de patience avant de découvrir le millésime 2023 qui s'annonce très prometteur en qualité et

en quantité, malgré la sécheresse et de fortes températures, mais surtout grâce au savoir-faire de nos vignerons et des personnels de caves ambassadeurs de notre terroir.





## EVENEMENT

# Grand succès pour le Forum des Associations !

Organisé par la Mairie de Meynes, le traditionnel forum des associations a eu lieu ce samedi 2 septembre sur la place de la mairie. Fabrice Fournier, Maire de Meynes, accompagné de Alexandra Morand, adjointe déléguée aux associations, était naturellement présent pour l'occasion, afin de réaffirmer le soutien de la municipalité au tissu associatif, qui participe au dynamisme et au rayonnement de la ville.

Les visiteurs ont quant à eux pu rencontrer les bénévoles, découvrir les multiples activités proposées.

Au fil des années, le forum des associations est devenu un événement incontournable de la vie meynoise accueillant chaque année un nombre toujours plus important de visiteurs.

La mairie de Meynes vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain et remercie encore une fois les nombreux bénévoles et responsables associatifs mobilisés pour ce moment convivial.









## KARATÉ

## Only Body

**Depuis de nombreuses années on pratique le karaté à Meynes.**

Le karaté peut être débuté à tout âge comme une activité gymnique ou en sport de défense.

C'est aussi un art de vivre où on recherche la maîtrise du corps et de l'esprit.

En effet, dans la pratique du karaté on cultive l'entraînement physique, l'équilibre, la respiration, la mémoire, le contrôle, le respect...

L'association « ONLY BODY » dispense des cours de karaté enfants et adultes le mercredi et le jeudi, à la salle de la piscine.

Venez nous rencontrer.

Mieux, venez essayer ! (PONS K.ty)



## NOUVEAU

## Une nouvelle association pour le corso

Appelée de ses vœux par la Municipalité et de nombreux Meynois, le village voit aujourd'hui son tissu associatif s'enrichir par la création d'une structure liée à la pérennisation du corso de Meynes, projet concluant qui a bénéficié d'un financement municipal de redémarrage début 2023.

Le 10 juin écoulé, une première réunion publique, à la salle de l'Olivier, a permis de rassembler une quarantaine de participants, créant ainsi une nouvelle dynamique autour de Marcel CARRIERE, Président, qui porte ce projet, entouré notamment de Jean-François WION, Vice Président, de Marie Jose ANTONUCCI, Carole RAMEAU, Bernard DARDIER, Nathalie VOULAND.

Cette équipe dirigeante est complétée par un Conseil d'Administration composé de 11 membres supplémentaires.

Les projets ne manquent pas pour faire vivre « l'Association Corso de Meynes » et, particulièrement motivés par cette nouvelle aventure, les responsables dévoileront au fil des mois les prochains rendez-vous.

Tous nos vœux de pleine réussite accompagnent cette création.







**PLAN CANICULE / URGENCE SANITAIRE  
DEMANDE D'INSCRIPTION**

Formulaire à remplir et à transmettre au CCAS de la mairie  
sous enveloppe  
(Voir au dos)





# COMMUNE DE MEYNES

## PLAN CANICULE / URGENGE SANITAIRE

### DEMANDE D'INSCRIPTION

Formulaire à remplir et à transmettre au CCAS de la mairie sous enveloppe  
Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer veuillez prendre contact avec la mairie  
(par téléphone au 04.66.57.59.38 ou ccas@meynes.fr)



#### COORDONNEES COMPLETES (\*)

Je soussigné(e) :

- Nom : .....
- Prénom(s) : .....
- Né(e) le : .....
- Adresse : .....
- .....
- Etage : ..... Code d'accès : ..... Porte n° : .....
- Téléphone : .....

#### Agissant en qualité de (cocher la case) :

- Personne âgée de + 70 ans
- Personne avec un handicap résidant à domicile

#### Coordonnées du médecin traitant :

Nom : .....

Téléphone : .....

#### SERVICES INTERVENANTS A DOMICILE

##### SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Nom : .....

Téléphone : .....

Jour et heures de passage dans la semaine : .....

##### SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Nom : .....

Téléphone : .....

Jour de passage dans la semaine : .....

##### AUTRE(S)

Nom : .....

Qualité : .....

Téléphone : .....

Jour de passage dans la semaine : .....

Les données recueillies ont pour seul objet le plan canicule ou d'urgence sanitaire. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS de Meynes et du Préfet à sa demande. La loi du 6 août 2004 modifiant celle du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données à caractère personnel.

(\*) Champs obligatoires

Fait à Meynes, le .....

1. Je suis informé(e) qu'en cas d'appels téléphoniques sans réponse de ma part au numéro communiqué ci-dessus, le CCAS enverra un agent de police municipale à mon domicile afin de vérifier si tout va bien.
2. En cas de non-réponse de ma part lors de la visite, j'autorise le CCAS à faire appel aux services d'urgence.
3. En cas d'absence prolongée, je m'engage à signaler mon départ et les dates de mon absence en mairie.

#### PERSONNES DE MON ENTOURAGE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE (\*)

Nom / prénom : .....

Tél. : .....

- enfant  parent  ami  voisin

Nom / prénom : .....

Tél. : .....

- enfant  parent  ami  voisin

#### AUTRES INFORMATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ NOUS COMMUNIQUER

.....

.....

.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans le présent formulaire.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS tout changement afin de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan canicule ou d'urgence sanitaire.

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative, et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite adressée à M. le Maire.

#### EN CAS DE DEMANDE EFFECTUEE POUR LE BENEFICIAIRE PAR UN TIERS, VEUILLEZ PRECISER VOS COORDONNEES

- Nom ..... Prénom.....
- Tél : .....
- Agissant en qualité de :
  - Représentant légal
  - Membre de la famille
  - Médecin traitant
  - Professionnel du maintien à domicile
  - Autre (à préciser) .....



Signature

## ANNIVERSAIRE

**La municipalité fête ses aînés**

La municipalité et le CCAS mettent à l'honneur les aînés en leur rendant visite à leur domicile à l'occasion de leur anniversaire. Pour cela les personnes qui auront 90 ou 100 ans dans l'année doivent venir s'inscrire en mairie.



90 ans de Mme Castan



90 ans de Mme Di Cataldo

90 ANS



90 ans de Mme Pioch

**VILLE DE MEYNES**

Le Maire, Fabrice FOURNIER, et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux du Nouvel An suivie d'un vin d'honneur qui aura lieu le samedi 6 janvier 2024 à partir de 11h30 à la salle des fêtes – Place de la Mairie.

Mairie de Meynes-Place de la Mairie-30840 MEYNES-04.66.57.59.38-www.meynes.fr





## MAIRIE

1 Place de la Mairie  
30840 MEYNES  
04 66 57 59 38  
accueil@meynes.fr

### Service urbanisme

- Lundi matin 8h - 12h
- Mercredi 8h - 12h et 14h - 17h
- Vendredi matin 8h - 12h

## Police municipale

La Police Municipale est joignable  
sauf exception au 06 42 20 56 73

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 7h à 19h

Le mercredi de 7h30 à 10h30 et de  
14h à 19h

## Ramassage des ordures ménagères

- Mardi matin et vendredi matin, ramassage des déchets ménagers (sacs noirs ou gros containers)
- Mercredi matin, ramassage du tri sélectif (sacs bleus ou containers bleus)

Pour les personnes ne disposant pas de container, la CCPG fournit des sacs bleus (recyclables) distribués par les agents de la déchèterie 4 fois par an.

## Ramassage des encombrants

2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 14h à 17h.  
S'inscrire en Mairie.

## Marché communal

Mercredi matin  
Place de la Mairie

## Assistante sociale

Prendre rendez-vous au  
04 90 33 61 05

## NUMÉROS UTILES



Pompiers.....18

Police secours ..... 17

Samu ..... 15

Urgences (n° unique).....112

N° d'appel d'urgence  
personnes muettes et  
malentendantes (fax ou sms) .. 114

Gendarmerie  
nationale ..... 04.66.57.51.72

Police  
intercommunale .... 06.37.65.44.27

Drogues  
alcool tabac .....08.00.23.13.13

Ecoute cannabis ...08. 11. 91. 20.20

Ecoute alcool ..... 08.11.91.30.30

SOS amitié  
Montpellier ..... 04.67.63.00.63  
Avignon.....04.90.89.18.18

Sida info service .. 08.00.84.08.00

SOS Medecin ..... 3624

Enfance maltraitée ..... 119

Alerte Attentat/enlèvement ..... 197

Violences conjugales .....39 19

Allo maltraitance  
personnes âgées .....39 77

SOS enfants disparus ..... 116 000

Allo Service Public ..... 39 39

Pharmacie de garde ..... 3237

Urgence gaz.....0800 47 3333

France Télécom ..... 10 13



## PROFESSIONNELS MEYNOIS,

**VOUS SOUHAITEZ  
VOUS FAIRE CONNAÎTRE, RE-CONNAÎTRE ?**

**Aujourd'hui, c'est possible.**

**NOUS VOUS PROPOSONS  
UN ENCART PUBLICITAIRE  
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL,  
MEYNES, LE MAG'.**

Différentes possibilités s'offrent à vous.  
Renseignez-vous et profitez-en !!

La mairie de Meynes  
(Tarifs et renseignements en mairie)





## ÉTAT CIVIL

## MARIAGES

<b>BERNARD</b> Frédéric & <b>GAHERY</b> Nicole.....	03/06/2023
<b>VERITE</b> Francesco & <b>TRZECIAK</b> Edwige.....	24/06/2023
<b>YANG</b> Mathias & <b>XIONG</b> Nouny .....	12/08/2023
<b>YANG</b> Yohan & <b>LOR</b> Sia.....	12/08/2023
<b>BARON</b> François & <b>ELLIG</b> Elodie .....	09/09/2023

## DÉCÈS

<b>BEAUME</b> Solange, Juliette, Roberte .....	20/06/2023
<b>TROJAK</b> Gilbert, Joseph.....	19/06/2023
<b>LONGUET</b> Mireille, Geneviève .....	21/06/2023
<b>CHEMIN</b> Christelle, Yvonne, Marie-Claude .....	25/06/2023
<b>BOUNOL</b> Michel, Albert, Elie .....	29/06/2023
<b>BEAUPERE</b> Ginette, Antoinette, Esther <i>veuve MOULINS</i> .....	15/07/2023
<b>GIRARD</b> Jean Yvon .....	19/07/2023
<b>MASQUEFA</b> Odette, Rita <i>veuve PIOCH</i> .....	15/08/2023
<b>AUZIAS</b> Jean-Pierre, Joseph.....	27/08/2023
<b>ATZORI</b> Mireille, Madeleine <i>épouse BAJDEK</i> .....	03/09/2023

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.

## TRIBUNE LIBRE

## Groupe de l'opposition

En cette période de forte inflation, lors du Conseil Municipal du 16 juin, nous avons voté **CONTRE** l'augmentation de +67% du tarif de la garderie et **CONTRE** l'augmentation de +19% pour celui de la cantine scolaire.

De plus il nous paraît inconcevable qu'un repas coûtant 4€ à la Mairie soit facturé 4,50€ aux familles.

N'y a-t-il pas d'autres postes sur lesquels faire des économies ?

Sandrine, Fanette, Alexandre, Jacques

## Groupe majoritaire

Après la rentrée associative et son forum, les élèves ont repris quant à eux le chemin de l'école entre excitation, craintes et nouveaux projets.

Tout est en place pour assurer une année riche en activités de loisirs comme en apprentissage scolaire.

Un enjeu de taille pour les équipes associatives ou éducatives et une préoccupation majeure pour l'équipe municipale.

Bonne rentrée 2023 à tous !



### Un livre offert pour la naissance de votre enfant

Pour les naissances à partir de 2023

Modalités de retrait :

1) Prendre rendez-vous à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 auprès d'une bibliothèque/médiathèque du réseau

Coordonnées disponibles sur le portail du site :

<https://pontdugard.bibenligne.fr>

2) Fournir un acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile de moins de 3 mois



# ATELIERS **jeux** ENFANTS - PARENTS

*A partir  
de 4 ans*

Tous les mercredis - 14h30 à 17h00  
hors vacances scolaires et 14 novembre  
Meynes - salle de la piscine

Développez la capacité d'écoute, le respect des règles et les émotions de votre enfant grâce aux jeux



## ATELIERS GRATUITS SANS INSCRIPTIONS

Les enfants et adolescents doivent obligatoirement être accompagnés par un parent ou un adulte référent. Les fratries sont les bienvenus.



Contact et infos : [www.cc-pontdugard.fr](http://www.cc-pontdugard.fr)  
04.86.84.13.39 | [parentalité@cc-pontdugard.fr](mailto:parentalité@cc-pontdugard.fr)

# ATELIERS **création** ENFANTS - PARENTS

Tous les jeudis - 10h00 à 12h00  
hors vacances scolaires  
Meynes - salle de l'Olivier



Expérimenter des ateliers  
simples à mettre en  
oeuvre à la maison

## ATELIERS GRATUITS SANS INSCRIPTIONS

les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par un parent ou grand parent. Les fratries sont les bienvenues



Contact et infos : [www.cc-pontdugard.fr](http://www.cc-pontdugard.fr)  
04.86.84.13.39 | [parentalité@cc-pontdugard.fr](mailto:parentalité@cc-pontdugard.fr)

**3  
DEC  
2023**

# Marché de Noël Meynes

EXPOSANTS

10H  
17H

ANIMATIONS

FERME  
DES ÉLEVEURS

BUVETTE  
SNACKING

Place de la mairie - 30840 Meynes



## REPAS DE NOËL

Le repas de Noël offert par le CCAS aux aînés de 67 ans et plus domiciliés à Meynes, aura lieu le :

**Samedi 9 décembre 2023 à 11h30 à la salle des fêtes**

Si vous avez 80 ans ou plus, et que vous ne pourrez pas assister au repas, un colis vous sera livré.

Merci de vous inscrire en mairie auprès de l'accueil pour le repas ou le colis, au plus tard le vendredi 10 novembre.

**Après cette date aucune inscription ne sera acceptée.**

Votre conjoint(e) de moins de 67 ans, domicilié(e) à Meynes est invité(e) à ce repas en votre présence.

La chorale RITOURNELLE vous convie après le repas à partager un moment de plaisir et émotion, rendez-vous à 18h30 à l'église de Meynes.

Outre les chants de Noël, vous pourrez apprécier des chants traditionnels et contemporains connus de tous.

Le Maire et les membres du CCAS